

Jeudi, 31^e. Décembre, 1812.

MR. *Taschereau*, accompagné des autres Messagers, a fait rapport à la Chambre, que leur Adresse d'hier à Son Excellence le Gouverneur en Chef, demandant qu'il lui plaise ordonner aux Officiers à qui il appartient, de mettre devant la Chambre, un Etat et Compte détaillé des dépenses de Collection des Revenus de la Couronne pour les années finissant le 31. Janvier 1812, et le 31. Janvier 1813, avoit été présentée à Son Excellence; et qu'il lui avoit plu de donner pour réponse qu'elle donneroit des Ordres en conséquence.

Mr. *Blanchet*, du Comité nommé pour préparer un projet d'Adresse de remerciemens à Son Excellence le Gouverneur en Chef, pour la Harangue aux deux Chambres à l'ouverture de la présente Session du Parlement Provincial, a fait rapport que le Comité avoit préparé une Adresse en conséquence, qu'il avoit ordre de soumettre à la Chambre, lorsqu'il lui plairoit de la recevoir.

ORDONNE, Que le Rapport soit maintenant reçu.

Et il a lu le Rapport à sa place, et ensuite l'a délivré à la Table, où il a été lu de nouveau une fois en entier par le Greffier, comme suit, savoir :

A SON EXCELLENCE

SIR GEORGE PREVOST, BARONET,

Capitaine Général et Gouverneur en Chef, dans et sur les Provinces du Bas-Canada, Haut-Canada, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, et leurs différentes Dépendances, Vice-Amiral d'icelles; Lieutenant Général et Commandant de toutes les Forces de Sa Majesté dans lesdites Provinces du Bas-Canada et Haut-Canada, Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick, et leurs différentes Dépendances, et dans les Iles de Terre-Neuve, Prince Edward, Cap Breton et Bermudes, &c. &c. &c.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

NOUS, les fidèles et loyaux Sujets de Sa Majesté, les Communes du *Bas-Canada*, convoqués en Parlement Provincial, prenons la liberté de

E

faire